# ARCHEOLOGIE

## LA COLLECTION JOSEPH OTCENACEK AU MUSEE DE PAPEETE

Le 25 octobre 1966, le Musée de Papeete a fait l'acquisition d'une collection complète d'objets archéologiques. Cette collection, évaluée et transmise par Bengt Danielsson, appartenait à Joseph Otcenasek, propriétaire à Atimaono, p.k. 40,500, dans le district de Papara (Tahiti, Polynésie française). Elle comprend les principaux types d'objets de pierre représentés à Tahiti : pilons, herminettes, poids de pêche, ancres, ti'i. Cet ensemble est intéressant par le nombre des pièces et surtout parce qu'il est assez homogène et bien localisé.

Le matériel lithique conservé au Musée de Papeete, lorsqu'il provient de Tahiti, porte rarement une indication d'origine plus détaillée. Réunis au hasard de dons et d'achats très divers, trouvés également dans des conditions très différentes et le plus souvent inconnues, ces objets n'ont guère entre eux de points communs, sinon leurs caractères typologiques. C'est pourquoi la collection J. Otcenasek représente un apport important, aussi bien pour les chercheurs que pour le public qui s'intéresse à l'archéologie et au patrimoine tahitien.

Ces objets ont été trouvés par J. Otcenasek lui-même, et pour beaucoup d'entre eux, sur ses propres terres. J. Otcenasek possède un tracteur et effectue des travaux agricoles chez lui et chez les propriétaires des environs. La plupart des objets ont été ramassés au cours de ces travaux, soit en surface, soit à faible profondeur, et presque tous proviennent du district de Papara. Une partie de la collection a été étiquetée par J. Otcenasek et porte une indication de provenance assez précise (par exemple "chez nous, culture" ou "propriété Untel"). Quelques-uns viennent d'autres districts de la même côte : Paea, Punaauia ou Mataiea ; l'un d'entre eux a été trouvé à Faaa.

Les pilons de la collection sont au nombre de 41 (Musée de Papeete, n°s 1621 à 1661), parmi lesquels il faut compter 31 pilons entiers en plus ou moins bon état, et 10 pilons incomplets, dont la tête a été cassée au niveau du col ou au-dessous.

Ces pilons sont de type ancien en classique, tous usagés ou même très usés. Seuls trois d'entre eux ont des dimensions ou des formes anormales : façonnés avec des instruments de métal ou abrasés à la meule, ils n'ont jamais été utilisés et sont visiblement de facture moderne.

Si on laisse de côté ces exceptions, l'ensemble apparaît de petite taille : sur un total de vingt-huit pilons complets, vingt-et-un mesurent entre 100 et 130 mm de hauteur et trois mesurent entre 80 et 100 mm. Quatre pilons seulement font plus de 130 mm de haut et le plus grand d'entre eux, le n° 1633, ne dépasse pas 161 mm. La hauteur moyenne est de 118 mm pour tous les pilons, et si on excepte les quatre exemplaires mesurant plus de 130 mm, la hauteur moyenne n'est plus que de 112 mm.

Parmi les pilons incomplets, certains devaient être d'assez grande taille si on en juge par le développement de la base (n°s 1658, 1659, 1660), mais il n'est pas possible, d'après ce seul critère, de déterminer la proportion de pilons hauts et de pilons courts.

Tous les pilons de petite taille sont de forme conique : le profil du corps est rectiligne, parfois légèrement concave, rarement mixte. Ils ont une base étroite. J. Garanger (1967, p. 7 à 19), en faisant le catalogue des pilons polynésiens conservés au Musée de l'Homme, a mis au point une méthode d'analyse détaillée des formes qui, ajoutée au calcul des indices importants, fournit des éléments de description et de comparaison très précis et permet de définir les types principaux représentés en Polynésie. C'est ce travail de base que nous utiliserons pour faire l'examen des pilons tahitiens dont il est question ici. Ceux des pilons coniques de la collection . . Otcenasek qui sont en assez bon état pour être mesurés ont un indice

de rétrécissement sommital (1) variant de 14 à 26, avec une moyenne de 20. J. Garanger (1967, p. 11) trouve une moyenne identique pour un ensemble de pilons coniques polynésiens, les indices variant entre 16 et 25. Par contre, les pilons coniques de la collection J. Otcenasek paraissent particulièrement trapus : leurs indices d'élancement (2) vont de 24 (n° 1657) à 39 (n° 1641). La moyenne est de 31, chiffre inférieur à celui que trouve Garanger pour l'ensemble des pilons polynésiens du Musée de l'Homme, y compris les pilons récents des Iles de la Société et des Marquises, à base large et profil concave, qui ont le plus souvent des indices faibles. Ce chiffre est de 34 (Garanger 1967, p. 11).

La convexité de la surface basale varie beaucoup d'un pilon à l'autre. L'indice de convexité (3) le plus faible est de 15 et le plus grand, qui concerne un pilon à base bulbeuse (n° 1647), est de 96. L'indice moyen pour l'ensemble des pilons de faibles dimensions est de 41. Ce chiffre est très fort, mais dans cette moyenne sont compris trois pilons à base bulbeuse dont la convexité est très importante. Si on les exclut, la moyenne pour l'indice de convexité tombe à 33.

Mais les caractères que nous venons d'examiner, hauteur totale, forme conique, largeur et convexité de la base, ne permettent pas à eux seuls d'établir l'appartenance d'un pilon à un groupe culturel déterminé ou même à un type de pilons particulier dans un groupe donné.

(1). i.r. = $\frac{\text{diamètre de la base} \times 10}{\text{diamètre minimum du corps.}}$

(2). i.e. = $\frac{\text{hauteur basale} \times 10}{\text{demi-diamètre de la base.}}$

(3). i.c. = $\frac{\text{hauteur de la base} \times 100}{\text{demi-diamètre de la base.}}$

(Il faut entendre par "hauteur de la base" la flèche sous-tendue par le grand diamètre de la base.

C'est essentiellement la forme de la tête qui caractérise un pilon ou un type de pilons. J. Garanger a retenu comme éléments principaux de classification les caractères suivants :

- pas de tête différenciée (pilon élémentaire),
- tête à épanouissement axial,
- tête à épanouissement latéral.

(Garanger, 1967, p. 12 à 19 et p. 43).

C'est d'après un ou plusieurs de ces caractères analytiques que J. Garanger (1967, p. 22 et 27) distingue sept types polynésiens classiques, dont deux appartiennent aux Iles de la Société :

V A - Type tahitien (à barrettes latérales et médianes),

V D - Type Maupiti (à grand développement de l'épanouissement latéral).

On trouve parmi les pilons de la collection J. Otcenasek les deux formes de tête : dix-neuf ont une tête à épanouissement latéral, trois seulement sont à épanouissement axial plus ou moins caractérisé, six objets sont des pilons élémentaires sans tête distincte. Tous les pilons de grande taille et les pilons de fabrication moderne sont à épanouissement latéral.

Les pilons élémentaires, sans tête distincte, ont, pour trois d'entre eux (n°s 1641, 1645, 1646), un sommet brut, à surface convexe. Le n° 1644 se termine en sommet de cône arrondi. Le corps de ce pilon est à profil mixte rectiligne, le point de rupture se situant à mi-hauteur. La base est elliptique, convexe, avec une arête basale émoussée. La hauteur de ce pilon est de 102 mm, les dimensions de la base, 79/68 mm ; ic = 25 ; ie = 26.

Les n°s 1648 et 1649 sont des pilons dont la base est bulbeuse, à surface très convexe et sans arête basale. Le contour de la base est circulaire. Le profil du corps est concave. Le sommet du n° 1648 est une surface plane, celui du n° 1649 est une surface

convexe, non travaillée. Le n° 1648 mesure 120 mm de hauteur totale, 79 mm de diamètre de base, 31 mm de diamètre au sommet ; ic = 90 ; ir = 25 ; ie = 30.

Pour le n° 1649, la hauteur est de 105 mm, le diamètre de la base de 87 mm, celui du sommet de 46/43 mm.

Des trois pilons dont les têtes sont à épanouissement axial, le premier (n° 1636) a une forme très particulière et sera décrit plus loin. Les deux autres sont moins caractérisés : le n° 1642 a un corps nettement conique, à profil rectiligne. La base est elliptique et convexe. Le col est bien marqué et il est en continuité avec la tête qui le prolonge verticalement. La section transversale du col et de la tête est elliptique. La surface sommitale, de même forme, est légèrement convexe. L'arête du pourtour est entièrement émoussée. Les caractéristiques de ce pilon sont les suivantes : hauteur = 102 mm ; diamètre de la base = 66/59 mm ; diamètre du sommet et du col = 3,1/2,8 cm ; ic = 46 ; ir = 21 ; ie = 30.

Le n° 1647 est un pilon de très petite taille, dont le corps est à profil mixte rectiligne. La base est bulbeuse, très convexe, avec une arête basale un peu émoussée. La tête est peu différenciée : la surface sommitale, de contour circulaire comme la partie supérieure du pilon, est séparée en deux par une simple gorge sommitale. Hauteur du pilon = 81 mm ; diamètre de la base = 63/56 mm ; diamètre au sommet = 2,7 cm ; ic = 96 ; ir = 23 ; ie = 26.

Les têtes à épanouissement latéral ont des formes très diverses, mais un type principal se dégage bien que, même à l'intérieur de ce type, les formes ne soient pas très homogènes. Il caractérise neuf pilons sur les dix-neuf dont la tête est à épanouissement latéral. La tête de ces pilons est en continuité ou en discontinuité avec le col. Dans trois cas (n°s 1622, 1626, 1627), la tête est en continuité totale avec le col. Trois pilons (n°s 1623, 1624, 1634) ont col et tête discontinus. Pour les n°s 1621 et 1629, il y a discontinuité latérale seulement, et pour le n° 1625, discontinuité faciale.

La tête est généralement assez réduite, peu élevée (environ 1/6 de la hauteur totale) et peu développée latéralement. Elle affecte le plus souvent la forme d'un parallélipipède rectangle, plus ou moins régulier, dont les arêtes sont fréquemment arrondies. Mais le caractère essentiel commun à tous les pilons de ce type est la double gorge sommitale (cf. Garanger, 1967, p. 14, IV - B 7). Sur la surface sommitale, sont creusées, dans le sens transversal, deux gorges plus ou moins larges, plus ou moins profondes, séparées par une arête médiane. Les projections latérales peuvent être travaillées très sommairement et ne former qu'une protubérance convexe (n° 1622). Dans d'autres cas (n°s 1621, 1623, 1630), des faces latérales sont dégagées, séparées de la face sommitale par une arête parallèle à l'arête médiane. Les arêtes médiane et latérale sont alors plus élaborées et forment des barrettes simples (n°s 1621 et 1623) ou doubles (n° 1629). La surface sommitale entre les barrettes n'est plus toujours plano-concave, mais peut être tout à fait plane ou plano-convexe.

Un type très voisin est également représenté : il est marqué par une triple gorge sommitale (cf. Garanger, 1967, p. 14, IV - B 8), mais ses caractères essentiels ne sont pas très différents de ceux du type précédent. Le n° 1628 est d'un aspect fruste, avec de simples protubérances latérales. Le n° 1630 porte deux barrettes médianes doubles et deux barrettes latérales simples.

Malheureusement, plusieurs pilons ont leurs projections latérales cassées ou abimées et on ne peut préciser à quel type ils appartiennent.

Parmi les pilons dont la tête est à épanouissement latéral, on trouve encore les formes de tête suivantes :

- à simple gorge sommitale (n°s 1631, 1637, 1640, 1657) ;

- à profil sommital rectiligne (en vue faciale) et protubérances latérales peu développées (n° 1639).

Sur les quatre pilons dépassant 130 mm de hauteur, un seul, le n° 1629, est conique (ir = 25). Les trois autres (n°s 1632, 1633, 1634) sont des pilons à base large, circulaire, peu convexe et dont le corps a un profil concave.

Tous ont une tête à épanouissement latéral, et pour deux d'entre eux, le pilon conique n° 1629 et le n° 1634, elle est à double gorge sommitale et à barrettes médianes et latérales. Le n° 1632 est très usé, une des projections latérales est cassée. La section transversale de la tête formait à l'origine un rectangle aux côtés et aux angles arrondis. La section longitudinale (dans l'axe du pilon) est un rectangle. La face sommitale a la même forme que la plus grande section transversale. Le profil sommital, en vue faciale, est un V très ouvert. Les deux plans de la surface sommitale sont très légèrement convexes. Les faces longitudinales et la face latérale existante sont légèrement convexes.

Le n° 1633 est un pilon tahitien classique dont la tête est formée par un simple prisme triangulaire, sans modifications décoratives. Ce type n'est pas rare, il est déjà représenté au Musée de Papeete. Peut-être s'agit-il d'une forme inachevée du pilon tahitien classique, à barrettes médiane et latérales, de même que le pilon marquisien phallique n'est, semble-t-il, qu'une ébauche du pilon <u>bifrons</u> sculpté de deux têtes de <u>tiki</u> (cf. Bouge, 1931, p. 12, et Garanger, 1967, p. 69).

Nous ne décrivons ici que les pilons qui sont à la fois intéressants et dans un état de conservation suffisant.

1°/ <u>Pilons coniques dont la tête est à épanouissement latéral.</u>

<u>N° 1621</u>

Ce pilon de basalte a un corps conique, à profil mixte, convexe dans sa partie supérieure, puis droit, le point de rupture se situant à 25 mm de la base.

Le col, elliptique (25/30 mm), est en continuité faciale avec la tête et en discontinuité latérale.

La tête, à épanouissement latéral, est à double gorge sommitale avec barrettes médiane et latérales. C'est un parallélipipède rectangle dont les arêtes latérales et inférieures sont arrondies. La face sommitale est plane, de contour rectangulaire, avec les grands côtés convexes. Les barrettes médiane et latérales sont simples, de coupe triangulaire pour la barrette médiane, rectangulaire pour les deux autres. Les faces latérales sont planes et forment un rectangle aux angles et aux côtés arrondis ; elles sont légèrement convergentes.

Les faces longitudinales sont très réduites : elles sont planes, de forme triangulaire.

La base, faiblement elliptique (65/57 mm), est convexe avec une arête basale peu nette.

L'objet est en assez bon état, malgré une cassure à la base.

Hauteur totale = 115 mm ; longueur de la tête = 46 mm ; largeur = 20 mm ; hauteur = 16 mm.

ir = 26 ; ie = 30.

<u>N° 1622</u>

Ce pilon est en basalte. Sa forme générale rappelle beaucoup celle du n° 1621.

Le corps est conique, à profil mixte rectiligne, le point de rupture peu marqué se situant à 20 mm de l'arête basale.

Le col, très elliptique (33/22 mm), est en continuité totale avec la tête.

La tête est à double gorge sommitale. La plus grande section transversale et la surface sommitale ont la forme d'une ellipse très allongée. La face

sommitale est plano-convexe. Les gorges sont peu profondes et déterminent une barrette médiane et deux protubérances latérales convexes ; les surfaces longitudinales, latérales et inférieures sont continues.

La base est elliptique (68/54 mm), convexe, sans arête marquée. Elle est détériorée par plusieurs enlèvements accidentels.

ir = 20 : ie = 34.

N° 1623

Pilon conique en basalte, dont le corps est à profil droit.

Le col est elliptique (32/27 mm) et en discontinuité avec la tête.

La tête est à épanouissement latéral, avec barrettes médiane et latérales simples (Garanger, type IV B 12 a, cf. 1967, p. 14), mais l'une des projections latérales a été cassée à ras du corps et manque. A l'origine, la plus grande section transversale formait un rectangle aux angles et aux côtés arrondis. La section longitudinale (dans l'axe du pilon) est semi-circulaire. La face sommitale est plano-convexe, en continuité avec les faces longitudinales. La barrette médiane, de coupe triangulaire, se prolonge jusqu'à la face inférieure. La barrette latérale existante, en relief par rapport à la face sommitale, forme le contour supérieur de la face latérale. Cette dernière est plane et oblique convergente, de contour trapézoïdal convexiligne. La face inférieure, plano-convexe, forme un rectangle.

La base, de contour irrégulier, sans arête marquée, est légèrement convexe. Elle est très usée et abîmée.

ic = 15 ; ir = 20 ; ie = 37.

Hauteur totale = 124 mm ; longueur de la tête = 47 mm ; largeur = 28 mm ; hauteur = 20 mm.

N° 1626

Ce pilon, en basalte, est malheureusement en assez mauvais état.

Le corps est conique, à profil rectiligne.

Le col, en forme d'ellipse (37/30 mm), est en continuité avec la tête.

La tête est à épanouissement latéral avec double gorge sommitale ; l'une des projections latérales est cassée à sa base, l'autre est détériorée par quelques enlèvements accidentels.

Toutes les surfaces de la tête sont continues, sans arêtes vives. La plus grande section transversale forme un losange convexiligne aux angles arrondis et la section longitudinale, dans l'axe du pilon, est en demi-cercle. La face sommitale est convexo-concave. Elle est traversée au centre par une barrette médiane double : il s'agit plutôt d'un relief peu accentué, arrondi, séparé en deux au sommet par une incision étroite. Les projections latérales, de section transversale elliptique, sont perpendiculaires à la surface sommitale. La projection, qui n'est pas brisée, forme une protubérance verticale et convexe, en continuité avec toutes les faces.

Les faces longitudinales ont une forme triangulaire. Les faces inférieures sont plano-convexes.

La base est très usée et détériorée. Elle est de contour et de surface irréguliers.

ir = 17 ; ie = 33.

Hauteur totale = 110 mm ; diamètre de la base = 65 mm ; longueur actuelle de la tête = 60 mm ; largeur = 28 mm ; hauteur = 27 mm.

N° 1629

Ce pilon conique, en basalte, est plus élevé que les autres (152 mm de hauteur totale).

Le profil du corps est rectiligne.

Le col, dont la section forme un rectangle convexiligne, est en discontinuité latérale avec la tête.

La tête, à double gorge sommitale, a la forme d'un parallélipipède rectangle. La face sommitale est rectangulaire ; elle comporte une barrette médiane double (l'arête médiane est séparée en deux par une large incision en V). Les barrettes latérales paraissent doubles également, mais elles sont peu visibles, les projections latérales étant détériorées.

Les faces longitudinales sont planes, en forme de trapèze.

La base est circulaire, assez convexe, avec une arête basale franche.

Ce pilon est élancé (ie = 36).

ic = 40 ; ir = 25.

Hauteur totale = 152 mm ; diamètre de la base = 85 mm ; section du col = 33/30 mm ; longueur de la tête = 48 mm ; largeur = 28 mm ; hauteur = 17 mm.

N° 1630

Pilon de basalte, conique, à profil rectiligne.

Le col, très elliptique (36/25 mm), est en continuité avec la tête.

La tête, à épanouissement latéral, est à triple gorge sommitale, avec deux barrettes médianes doubles et deux barrettes latérales simples. Les faces sommitales et longitudinales sont continues. La surface sommitale est plano-convexe.

La plus grande section transversale est une ellipse très allongée, la section longitudinale (dans l'axe du pilon) est semi-circulaire.

Les deux barrettes médianes sont distantes de 5 mm. Elles sont en relief, séparées en deux par une incision large de 2 mm. Les barrettes latérales sont courtes et en relief par rapport aux faces sommitale et latérales. Les faces latérales, de contour semi-circulaire, sont planes et obliques convergentes.

La base est circulaire, à contour un peu irrégulier. Elle est très convexe (ic = 44). L'arête basale est un peu émoussée.

ir = 19 ; ie = 38.

Hauteur totale = 13 cm ; diamètre de la base = 68 mm ; longueur de la tête = 58 mm ; largeur = 22 mm.

N° 1637

Ce pilon conique est en lave vacuolaire.

Le profil du corps est très légèrement concave. La tête, à simple gorge sommitale, est en continuité avec le col. La plus grande section transversale est un rectangle convexiligne. La face sommitale, en continuité avec les autres faces, est plano-concave. Les projections latérales sont peu développées et forment deux protubérances convexes.

L'originalité de ce pilon est le trou qui le traverse au centre et à la base de la tête, d'une face longitudinale à l'autre. Le diamètre extérieur du trou est de 12 mm.

La base est circulaire, convexe, sans arête basale : les surfaces du corps et de la base sont continues. Au centre de la surface basale est creusée une cupule de 20 mm de diamètre.

ic = 35 ; ir = 21 ; ie = 29.

Hauteur totale = 122 mm ; diamètre de la base = 85 mm ; section du col = 42/33 mm ; longueur de la tête = 51 mm ; largeur = 26 mm.

La présence de ce trou, percé intentionnellement, étonne pour un pilon. Par contre, la cupule creusée à la base n'est pas exceptionnelle. Sur un pilon marquisien (cf. Garanger, 1967, p. 47, n° 32), elle facilitait le concassage des noix calcinées d'Aleurites destinées à la préparation de l'encre à tatouage.

N° 1639

Ce pilon de basalte est conique.

Le corps est à profil rectiligne et de section elliptique depuis la base jusqu'au col (col = 37/29 mm).

La tête, en continuité avec le col, est à épanouissement latéral très peu développé. Le profil du sommet, en vue faciale, est droit ; il est convexe en vue latérale. Chacune des projections se résume à une petite protubérance convexe. La tête est entièrement piquetée alors que le reste du pilon est assez finement abrasé.

La base est très elliptique (68/53 mm), convexe, avec une arête basale un peu émoussée et irrégulière. Elle est endommagée par un petit enlèvement accidentel.

Une surface plane près de la base paraît être un défaut ancien ou naturel de la pierre.

ic = 29 ; ir = 18 ; ie = 32.

Hauteur totale = 111 mm ; longueur de la tête = 40 mm ; largeur = 29 mm.

2°/ Pilons coniques dont la tête est à épanouissement axial.

N° 1636

Ce pilon est en basalte. La surface n'est pas finement abrasée, mais piquetée.

Le corps a un profil mixte rectiligne, la zone de rupture étant très proche de la base.

Le col, elliptique (35/27 mm), est en discontinuité avec la tête.

La tête est un volume composite. L'insertion se fait par élargissement progressif depuis le col, tout autour de l'objet. La section transversale de la tête est elliptique à tous les niveaux, mais la partie inférieure est plus longue et plus large que le sommet. La moitié inférieure de la tête est formée par une ellipse en relief, dont l'épaisseur et la hauteur sont constantes tout autour de l'objet. Sa surface est convexe et la seule arête un peu marquée sépare l'encolure de cette partie en relief. Les autres surfaces sont continues. La moitié supérieure a la même hauteur (10 mm) que la partie inférieure. Ses faces longitudinales et latérales sont verticales.

La transition entre les deux parties est faite par une surface oblique de dimensions constantes.

La surface sommitale est elliptique et plane.

La base, elliptique (83/69 mm), est très convexe

La base, elliptique (83/69), est très convexe.

L'arête basale est un peu irrégulière et émoussée. L'ensemble du pilon est en bon état.

ic = 48 ; ir = 23 ; ie = 30.

Hauteur totale = 125 mm ; dimensions de la tête : grand axe au sommet = 33 mm ; petit axe au sommet = 21 mm ; grand axe de la partie inférieure = 44 mm ; petit axe de la partie inférieure = 29 mm ; hauteur de la tête = 25 mm.

Les autres pilons à épanouissement axial sont décrits plus haut (cf. <u>supra</u> n° 1642 et 1647).

*

* *

Si le pilon n° 1633, avec sa tête en forme de prisme triangulaire, est incontestablement un pilon tahitien classique, d'autres exemplaires posent par contre un problème d'origine, bien qu'ils aient été trouvés à Tahiti. En effet, les contacts entre les archipels ont été nombreux à toutes les époques et il n'est pas rare de trouver à Tahiti du matériel lithique provenant d'îles éloignées. Ainsi, des herminettes de Tupuai (Iles Australes) ont été trouvées à Tahiti, l'une dans le district de Mataiea (n°s 362 et 1185 du Musée de Papeete).

Les pilons à barrettes simples ou doubles sont tahitiens, même si la tête n'est pas le volume triangulaire important du pilon tahitien classique. C'est le cas des n°s 1621, 1623, 1626, 1629, 1630, 1634.

Ce type est abondant dans toutes les Iles de la Société. Bouge (1931, p. 9 et PL II A) en représente un exemplaire provenant de Teahupoo. Le Musée de Papeete possède déjà plusieurs pilons de ce type (n°s 164, 166, 180, 545) qui proviennent de Tahiti ou des Iles Sous-le-Vent. Parmi les pilons de la collection Otcenasek, le n° 1621 en est le plus proche par la forme de la tête, mais ce pilon semble avoir été retaillé à partir d'un pilon très usé, ce qui expliquerait le profil un peu aberrant du corps et la faible hauteur de la tête.

Les n°s 1622, 1627, 1628, sont des formes peu élaborées que l'on trouve également dans toutes les Iles de la Société.

Par contre, le n° 1623 est un pilon de belle facture, préfigurant peut-être les pilons tahitiens classiques à barrettes.

Le n° 1626 est un modèle peu typique, mais l'incision qui dédouble le relief médian de la tête lui donne cependant une allure tahitienne. (Un modèle approchant est figuré par Silverthorne, p. 15, fig. 4 a, b, mais les projections latérales de la tête sont beaucoup moins importantes). C'est le cas également des n°s 1629 et 1630 dont la ou les barrettes médianes sont doubles. Ces deux pilons ont des têtes d'as-

pect un peu fantaisiste. Le n° 1629 paraît neuf, malgré les cassures de la tête ; le n° 1630 est peu usé.

Le n° 1632 serait un pilon tahitien classique par son corps à profil concave et sa base large, mais la tête dépourvue de barrettes pose un problème. Il existe aux Iles de la Société des pilons dont la tête est un volume massif non décoré ; prisme triangulaire (cf. n° 1633), tronc de pyramide, parralélipipède rectangle. Toutes ces formes sont représentées au Musée de Papeete.

Mais le n° 1632, avec son profil sommital en V très ouvert, la convexité plus ou moins marquée des surfaces, les angles très arrondis, est d'un style différent. Il pourrait s'agir d'un pilon du type de Maupiti dont la tête serait particulièrement usée ou peu développée latéralement, mais si la base et le corps ont un aspect tahitien, la tête ressemble beaucoup à celle de certains pilons en corail de Rurutu (Iles Australes) dont les projections latérales ont une face supérieure plane.

Les n°s 1634 et 1635 sont de curieux pilons de fabrication probablement moderne. Ils sont tous les deux caractérisés par des têtes aux volumes et aux reliefs assymétriques. Le n° 1635 n'est pas usé. La tête a été taillée de façon très maladroite avec des instruments métalliques. Le n° 1634, par contre, a certainement été utilisé. La tête, en discontinuité avec le col, est un volume assez irrégulier, triangulaire, au sommet arrondi ; les faces latérales sont semi-circulaires. Les barrettes latérales, de hauteurs et de formes inégales, sont de facture grossière, ainsi que la barrette médiane, peu importante. Ce pilon a peut-être été fabriqué à partir d'un galet dont la forme était commode à travailler, à une époque où, à Tahiti, on ne savait plus sculpter les pilons. Mais ses caractères principaux sont inspirés des pilons tahitiens classiques.

Le n° 1636 n'est pas d'un type commun aux Iles de la Société. Aucun des auteurs ayant étudié les pilons tahitiens ne signale un pilon de cette forme (cf. Bouge, Garanger, Silverthorne) Ni la forme de la tête ni le corps conique à base brusquement élargie ne sont tahitiens. D'autre part, aucune forme similaire ne paraît figurer parmi les pilons d'autres archipels (cf. Buck, 1938, 1944, 1957 ; Aitken, 1930).

Le n° 1639 fait penser à certaines formes des Iles Cook, au corps conique, à la tête peu développée (cf. Buck, 1944, p. 29-31, fig. 7). Mais un pilon d'aspect similaire existe au Musée de Papeete où il a été catalogué comme provenant des Iles Sous-le-Vent.

Le n° 1644, avec son sommet en pain de sucre, peut être tahitien. Bouge (pl. I D et p. 9) représente un exemplaire au sommet semblable et trouvé précisément dans le district de Mataiea, sur la côte Ouest. Le n° 1644, qui est très noirci et qui présente une légère dépression au centre de la base, a pu servir à pulvériser des noix de bancoul calcinées.

Les pilons à base pulpeuse, comme les n°s 1647, 1648, 1649, ne sont pas inconnus à Tahiti (cf. Bouge, Pl. I. D. ; Garanger, p. 29-31, fig. 20 ; Silverthorne, p. 13-14), mais ils ne sont pas particuliers à l'archipel de la Société puisqu'on les trouve aux Marquises et aux Iles Cook. Selon Bouge, l'exemplaire qu'il représente serait un pilon pour enfant. P. Buck (1944, p. 32) a entendu parler de ces formes bulbeuses comme de pilons utilisés par des femmes pour préparer la nourriture des enfants.

Selon Silverthorne, ce serait le type le plus simple et le plus archaïque, celui qui se rapproche le plus des galets utilisés avec un mortier.

En fait, il est vraisemblable que ces formes ont été utilisées avec un mortier ou tout autre objet en pierre plutôt qu'avec une table à piler en bois.

Plusieurs pilons, dont certains sont très frustes (n°s 1640, 1641), ont une base très finement

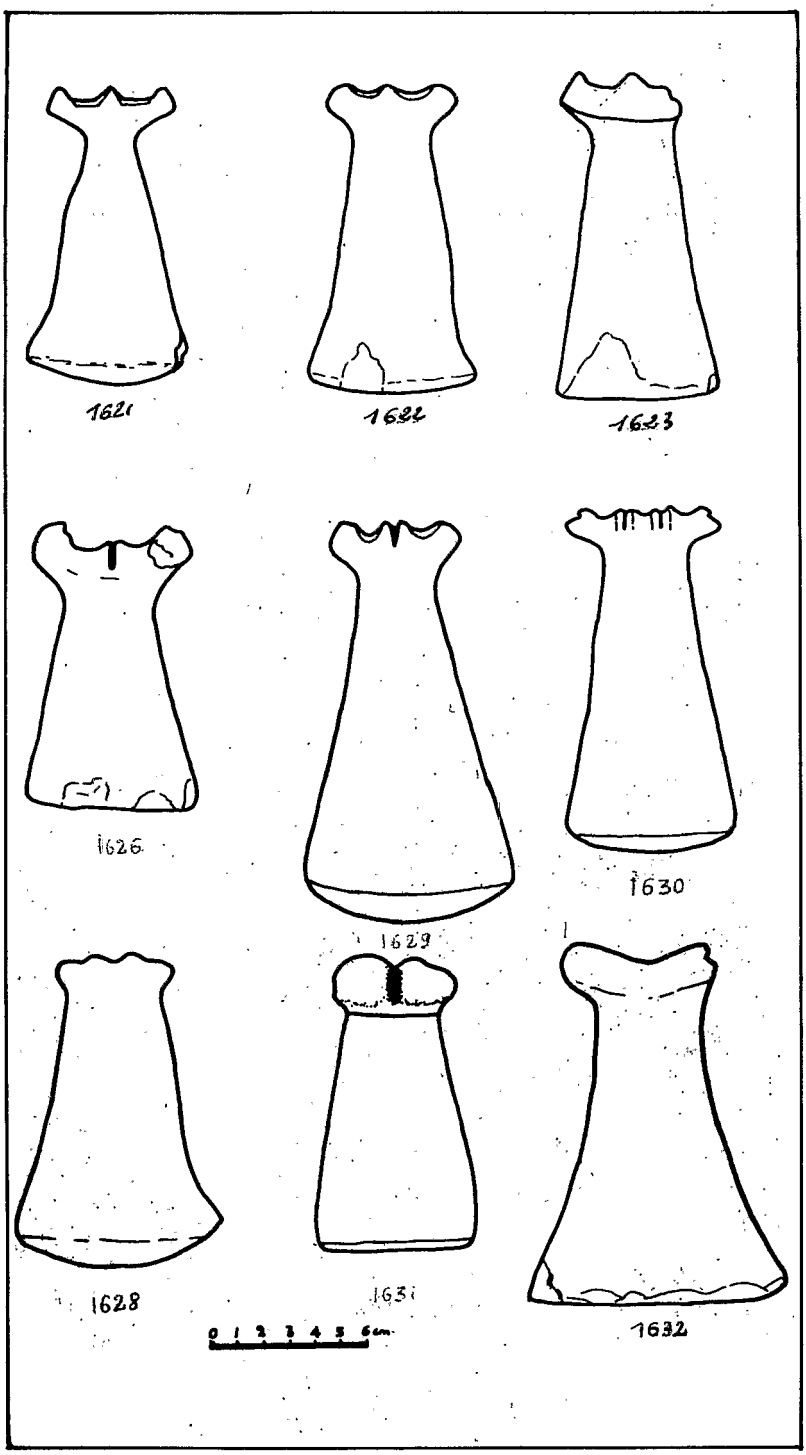
1621
1622
1623
1626
1629
1630
1628
1631
1632
0 1 2 3 4 5 6cm

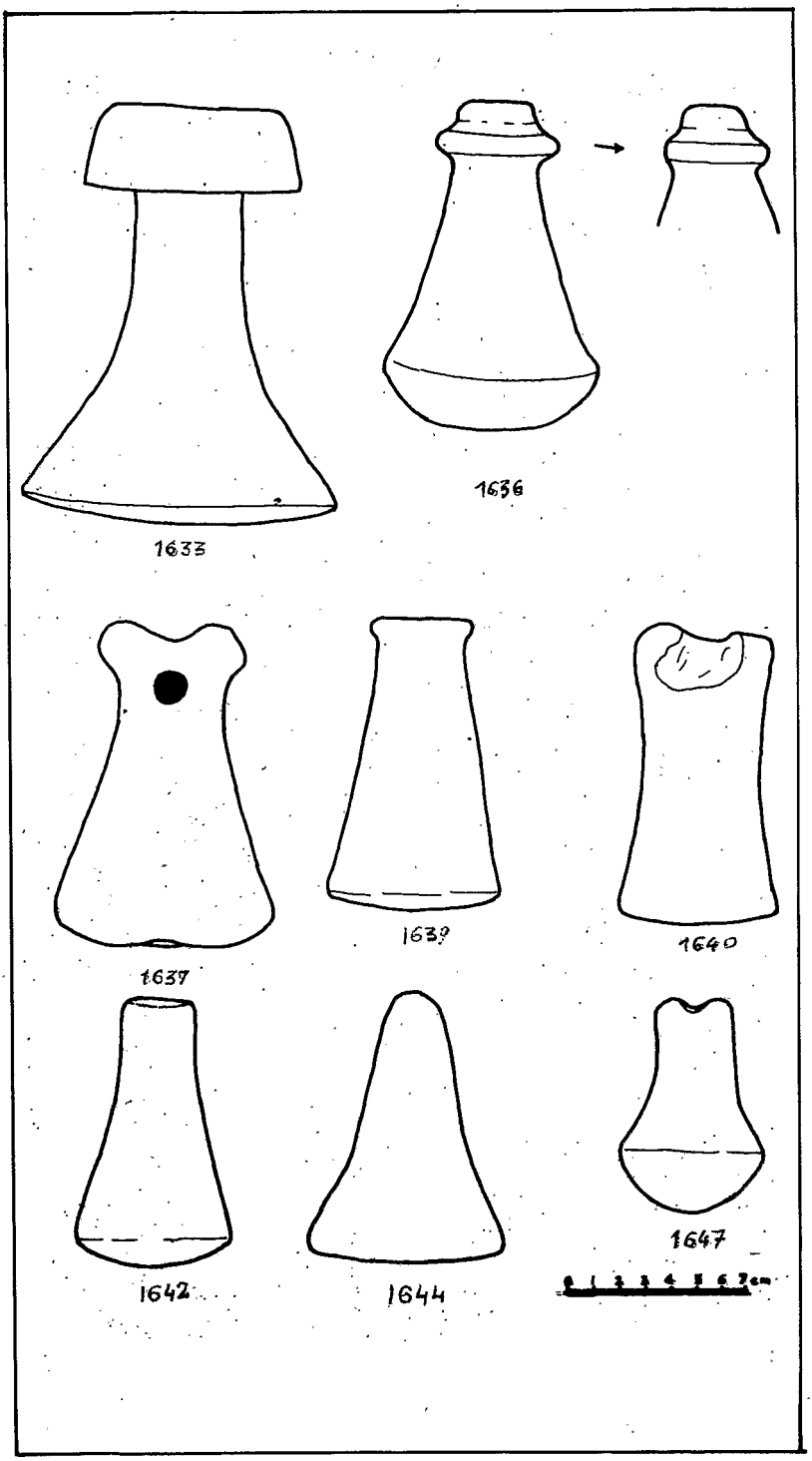
1633
1636
1637
1639
1640
1642
1644
1647
0 1 2 3 4 5 6 7cm

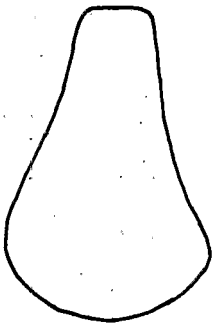

1648

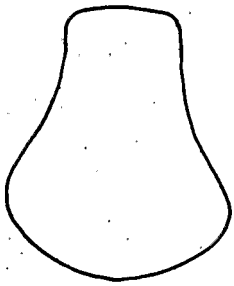

1649

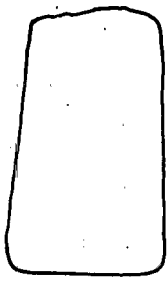

1663

abrasée, même si la surface du corps présente des aspérités comme si cette base avait subi une longue usure par frottement contre un objet de même matière.

*

* *

Les pilons coniques à base étroite sont-ils contemporains des pilons classiques, à base large et à tête volumineuse ? Avaient-ils des fonctions différentes ?

Bouge (p. 9) écrit, à propos de deux pilons provenant, l'un de Teahupoo, l'autre de Vairao : "Les figures A et B de la planche II sont des exemplaires de dimensions toujours réduites servant à préparer les médecines végétales indigènes". Cette interprétation est la plus couramment admise aux Iles de la Société où tous les pilons qui ne sont pas des pilons à grande tête et base large sont, dit-on, des pilons à remèdes. Cette opinion n'est d'ailleurs pas limitée aux Iles de la Société. A Rurutu, dans les Iles Australes, "les pilons les plus anciens en pierre ou en calcite sont d'ailleurs toujours de petite taille, ce qui fait dire aux informateurs qu'ils ne pouvaient être que des pilons à remèdes. Le mot penu, qu'ils emploient pour désigner ces pilons, est d'origine tahitienne et n'appartient pas au dialecte de Rurutu" (Vérin, 1965, p. 397). Ces pilons s'opposent aux pilons classiques en corail, tui poi, utilisés encore à l'heure actuelle avec les tables à piler. P. Vérin pense que "l'invention de la table qui permettait d'écraser et de malaxer sur de grandes surfaces a peut-être été de pair avec l'augmentation de la taille des pilons (1965, p. 397).

Pour J. Garanger (1967, p. 3), "il est possible que les formes polynésiennes à base étroite et corps conique soient le témoin d'une évolution sur place, depuis le pilon cylindrique à mortier jusqu'au pilon-battoir à base très développée de la Polynésie centrale". Les pilons coniques à base étroite seraient donc plus anciens que les grands pilons classiques à base large et profil concave, les pilons les plus archaïques étant les pilons à mortier.

Mais il est probable que les trois formes ont coexisté, chacune étant affectée à des usages particuliers, certainement beaucoup plus nombreux que nous ne l'imaginons maintenant.

Les pilons à mortier servaient à écraser et broyer les racines médicinales, mais également les chevrettes, crabes ou langoustes destinés à certaines préparations culinaires. L'abondance des pilons d'aspect grossier, dont la base est abrasée par usure, permet de penser qu'ils ne servaient pas seulement à la fabrication des remèdes, mais devaient avoir un usage encore plus courant. Morrison, lorsqu'il traite de la consommation du 'ava (kava), dit que tout le monde en buvait, surtout les chefs et leur famille, et que "la préparation par mâchage est préférée à toute autre". Mais ce procédé fut abandonné à époque tardive (cf. T. Henry, 1962, p. 64) et certainement remplacé par le pilonnage des racines.

Enfin, ce type de pilons pouvait servir à bien d'autres usages encore : broyage des appâts pour la pêche, préparation des graines de hotu (barringtonia) pour endormir le poisson, décorticage des noix de bancoul (aleurites) qui fournissaient l'éclairage, broyage et malaxage des graines, écorces ou racines servant de teintures ou destinées à faire des parfums et à embaumer les morts.

Les pilons coniques, plus élaborés, dont la tête a été parfois aussi minutieusement travaillée que celle des grands pilons classiques, avaient certainement un usage culinaire. L'information recueillie par P. Buck aux Iles Cook (1944, p. 32), suivant laquelle un type de pilon basaltique à taille réduite et base bulbeuse était utilisé par les femmes pour piler un ou deux taros pour les enfants, confirme un renseignement fourni par Linton (1923, p. 338) et Rollin (1929, p. 109) : aux Marquises, il existait des pilons spéciaux pour préparer la nourriture des enfants. Les femmes ont également des pilons, plus petits que ceux des hommes, pour la préparation de la popoi (Linton, 1923, p. 338). En fait, aux Marquises comme aux Australes, ce sont le plus souvent les hommes qui se livrent à cette besogne fatigante,

Il est bien connu qu'aux temps anciens, à Tahiti, hommes et femmes préparaient et consommaient leur nourriture séparément. Ils ne devaient pas utiliser les mêmes ustensiles. "L'homme peut utiliser la nourriture de sa femme, mais... il ne peut toucher à aucun des ustensiles de cuisine sous peine de les rendre inutilisables pour elle..." (Morrison, p. 173).

Il est possible que les femmes, plus conservatrices, aient continué à utiliser les petits pilons coniques, de type archaïque, avec des récipients traditionnels du genre 'umete, plats creux en pierre ou en bois. Les belles tables à piler sculptées dans un seul bloc de bois, ainsi que les grands pilons décorés classiques, devaient surtout appartenir aux chefs qui faisaient battre la popoi par leurs serviteurs mâles pendant qu'eux-mêmes absorbaient les premiers mets du repas.

Pour terminer avec cette partie de la collection Otcenasek, il faut signaler deux objets dont la forme est proche de celle des pilons, mais de fonction peut-être différente, bien qu'il ne soit pas possible de la définir de manière certaine.

Le n° 1662 est un objet de basalte, de forme oblongue, mesurant 150 mm de hauteur totale. La section transversale est semi-circulaire, plus grande à la base qu'au sommet. Une des faces est plane, de forme rectangulaire et à profil droit, marquée seulement à mi-hauteur par une très légère dépression transversale. Les autres faces sont convexes dans le sens transversal et planes dans le sens longitudinal, excepté la face opposée à la face plane, dont le profil est concave.

Le sommet est brut, à surface convexe. La base, irrégulière, est abîmée par plusieurs enlèvements accidentels et il ne reste qu'une très petite surface basale, assez finement abrasée. Toutes les autres surfaces sont régularisées par piquetage.

On ne signale pas à Tahiti de masses ou marteaux destinés à être emmanchés. Peut-être s'agit-il ici d'un outil ayant eu plusieurs usages successifs : ébauche d'herminette à son dernier stade, ayant été brisée à l'épaulement puis utilisée à nouveau comme pilon, puis comme percuteur.

La largeur à la base est de 82 mm, au milieu de 69 mm, et au sommet, de 70 mm.

Le n° 1663 est un objet en forme de pyramide tronquée, à section transversale carrée.

Les quatre faces latérales sont planes et les arêtes qui les séparent sont arrondies. Le sommet est brut, à surface oblique, mais il a probablement été cassé. Le contour de la base forme un carré convexiligne, la surface est légèrement convexe. Une des arêtes près de la base est supprimée par un enlèvement accidentel.

La hauteur totale est de 102 mm ; les dimensions du sommet sont de 47/45 mm et celles de la base de 61/59 mm.

On ne connaît jusqu'à présent que deux objets de ce type, trouvés à Tahiti ; ils ont été recueillis par J. Garanger à Tautira, le premier en surface, le second en position stratigraphique.

Garanger pense qu'il s'agit d'extrémités de casse-tête. Ce type d'objet existe à Hawaii, mais avec une forme différente (Garanger, 1964, p. 14 et PL. IV, n°s 1 et 2). Ces objets, qui sont donc rares, seraient anciens, car aucun auteur, semble-t-il, ne mentionne une arme semblable aux Iles de la Société. Dans l'ouvrage de Buck sur les Iles Cook (1944, p. 276, 280, 294, 295), il est question de casse-tête en bois à quatre surfaces, décrits de mémoire par des informateurs. Ces renseignements sont très imprécis et sujets à caution, car les armes sont, parmi les objets polynésiens, les plus mal connus et les plus fréquemment soumis à des reproductions fantaisistes. Il n'est pas exclu cependant qu'il ait existé en Polynésie un type d'armes dont l'extrémité, en pierre ou en bois, était à quatre pans et de section carrée.

Selon Y. Sinoto (communication personnelle), ces deux derniers objets seraient bien des pilons, mais d'un type particulier qu'on rencontre aux Iles Hawaii (Brigham, 1902, p. 30 et fig. 26 p. 31 ; Garanger, 1967, p. 8, fig. 4).

C'est le mode de préhension qui détermine la forme générale de l'objet : les mains sont placées de chaque côté du corps du pilon, les pouces sur la face interne, les autres doigts sur la face externe.

La coupe transversale du corps du pilon forme un rectangle plus ou moins allongé. La face interne est souvent creusée pour faciliter la préhension, et dans la forme la plus élaborée de ce type, le creux traverse entièrement le pilon et il ne reste qu'une poignée semi-annulaire qui rejoint la base sur les côtés (cf. n° 78 du Musée de Papeete).

On trouve, illustrés dans Ancient Hawaiian Stone Implements (Brigham, 1902, p. 32, fig. 26), des pilons à broyer les matières minérales ou végétales servant à faire les teintures, semblables au n° 1663 de la collection Otcenasek. Il s'agit probablement d'une forme archaïque, ancêtre des pilons hawaiiens à étriers et semi-annulaires.

Mais certains objets sont encore trop rares et il est trop tôt pour conclure d'une manière définitive à leur sujet.

Lorsque des specimens plus nombreux auront été trouvés en position stratigraphique, qu'il s'agisse de pilons ou de tout autre objet tahitien, il sera peut-être plus facile d'en faire des études morphologiques et chronologiques plus détaillées et plus précises.

ANNE LAVONDES

## OUVRAGES CITES


AITKEN R. T.

1930 - Ethnology of Tubuai. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 70. Honolulu, Hawaii.

BOUGE L. J.

1931 - Contribution à l'étude des pilons océaniens. Larose, Paris.

BRIGHAM W. T.

1902 - Ancient Hawaiian Stone Implements. Bernice P. Bishop Museum. Memoirs, vol. I, n° 4.

BUCK P. (Te Rangi Hiroa)

1938 - Ethnology of Mangareva. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 157. Honolulu, Hawaii.

1944 - Arts and Crafts of the Cook Islands. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 179. Honolulu, Hawaii.

1957 - Arts and Crafts of Hawaii. Bernice P. Bishop Museum. Honolulu, Hawaii.

GARANGER J.

1964 - Recherches archéologiques dans le district de Tautira (Tahiti, Polynésie française). Rapport préliminaire. Journal de la Société des Océanistes, n° 20, p. 5 à 21.

1967 - Pilons polynésiens. Catalogues du Musée de l'Homme. Série E. Océanie I. Paris.

HENRY T.

1962 - Tahiti aux temps anciens. Traduit de l'Anglais par Bertrand JAUNEZ. Publication de la Société des Océanistes, n° 1. Musée de l'Homme. Paris.

LINTON R.

1923 - The material culture of the Marquesas Islands. Bernice P. Bishop Museum. Memoirs Vol. III, nº 5.

MORRISON J.

1966 - Journal de James Morrison, second maître à bord de la Bounty. Traduit de l'Anglais par Bertrand JAUNEZ. Société des Etudes Océaniennes. Paris.

ROLLIN L. (Dr).

1929 - Les Iles Marquises. Paris.

SILVERTHORNE H.

1936 - Society Islands pounders. Bernice P. Bishop Museum Occasional Papers XI, 17. Honolulu, Hawaii.

VERIN P.

1965 - L'ancienne civilisation de Rurutu. Iles Australes (Polynésie française). La période classique. Edition ronéotée. Tananarive.

# BULLETIN

DE LA

## Société des Études Océaniennes

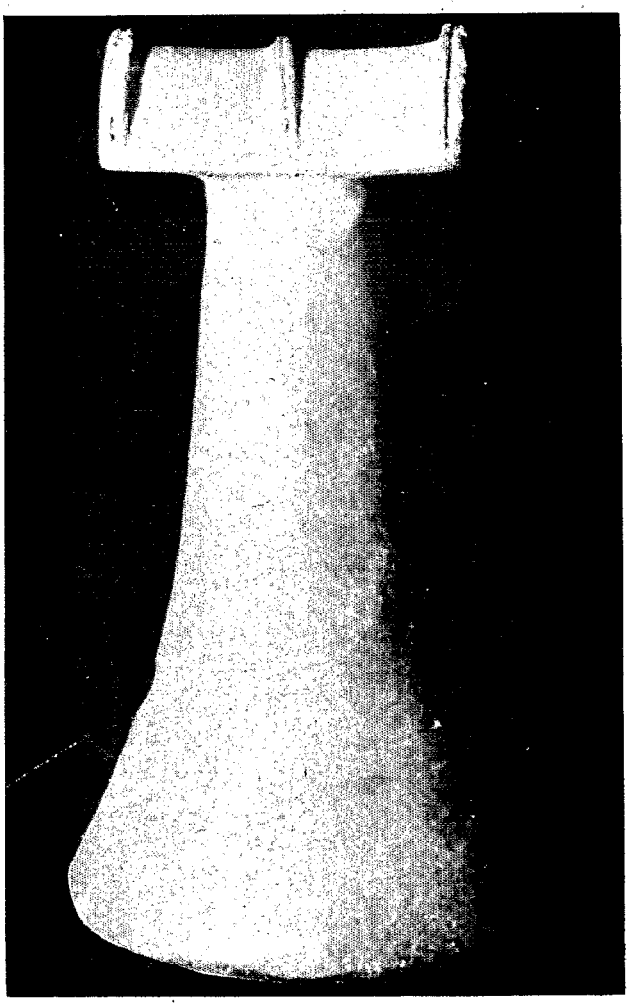

TOME XIV—N° 3

N° 164 —SEPTEMBRE 1968

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 13 183
Cote : B ex 1

O.R.S.T.O.M.
Collection de Référence
n° 13183